

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué en date du 30 MARS 2018

FERMETURE DE LA MAIRIE

VENDREDI 13 AVRIL 2018

LUNDI 16 AVRIL et MARDI 17 AVRIL 2018 INCLUS

Réouverture : le VENDREDI 20 AVRIL 2018

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou à ses Adjoints.

➤ Sens interdit rue G. Bicquelet

Nous vous rappelons que la rue Gaston BICQUELET est depuis l'arrêté du 17/11/2017 en sens unique dans le sens de la montée, **et donc en sens interdit en descendant vers l'église.**

*Cette interdiction s'applique à tous.**

**Seuls 4 foyers riverains identifiés dans l'arrêté ainsi que les gros engins agricoles sont exemptés de cette interdiction.*

Nous avons demandé aux gendarmes de veiller à la bonne application de cette règle de circulation. Nous vous remercions de la respecter.

NUISANCES SONORES :

Le « Bien vivre ensemble » nécessite que chacun respecte quelques règles simples. Ainsi :

❖ Concernant les nuisances sonores

Tous travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'engins ou d'outils à moteur bruyants sont autorisés :

- En semaine : de 8h00 à 20h00
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et **uniquement de 15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés : **uniquement de 10h00 à 12h00**

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Le Maire, E. PAYEUR